

En apercevant l'antenne-relais de l'autre côté de la rue de ce village, il détourna le regard. Avec tant de cadres d'ingénierie qui recherchent dans le secteur, rêvent de co-working et de « changer l'économie pour changer le monde »¹, des niaiseries auxquelles il n'avait jamais cru, il avait malgré tout accepté l'évolution de sa carrière. Sa formation d'énergéticien au temps du monopole d'État lui permettait à l'époque d'assumer des choix plus large que ceux de quelques illuminés dévouant leur existence au numérique. Monsieur Machaind est représentant en objets connectés, et ce qui l'inquiétait ce soir, dans la salle du café, contemplant cette antenne, c'était la proximité de l'EPHAD auquel s'ajoutait l'écriteau d'une cantine pour gamins². Peut être dix mètres seulement séparait le pylône de la maison des anciens. Que la mairie se trouve aussi à proximité ne l'étonnait guère, il avait même eu vent d'un maire décédé d'une tumeur au cerveau lors de son second mandat, avec une antenne à quelques mètres de son bureau. Cela n'avait pas eu l'air d'affoler grand monde, et puis comment prouver l'influence seule du pylône ? Le marché hebdomadaire y prospère toujours dessous. Et puis il se souvint du faisceau de l'antenne en direction de l'école primaire de Saint-Aubin à Toulouse, combien ? 50 mètres peut être...³ Ce soir, la vision de cette grue connectée, une heure avant le Conseil municipal où il doit intervenir, le fit sourire, comme s'il constatait une bêtise de gosse que lui n'aurait jamais commise.

- Vous regardez l'antenne ? Lui lança Odile, qui était accompagnée de Bertrand, tous deux conseillers. Elle prit place face au commercial, et poursuivit :
- C'est le fait de vos collègues qui n'ont aucun respect pour la santé des personnes les plus fragiles.
- Pardonnez-moi, mais ceci n'est pas du fait de mon entreprise, si c'était le cas, nous aurions opté pour une implantation dans ce champs qu'on aperçoit à la sortie du village par exemple.

Bertrand intervint :

- Ouais, mais vous connaissez l'étude Indienne de l'an dernier qui montre que chez les riverains d'antenne il y'a des dégâts sur leur ADN qui ne se répare pas, ce qui peut induire des cancers. Ce sont de très faibles doses : 1 Volt 30 je crois ⁴, c'est ce qu'ont tous les riverains d'antenne à moins de 150 m.

Monsieur Machaind le coupa en souriant :

- Bien des études vous diront le contraire ! Je reconnais que les travailleurs de la téléphonie montant sur les pylônes ont des problèmes parfois, d'autant que des entreprises peu éthiques n'éteignent pas les antennes pour ne pas perdre de trafic⁵. Mais c'est comme les soudeurs qui sont en contacts directs avec les basses fréquences qui ont 4 fois plus de chance d'avoir Alzheimer à cause de l'électricité qui rayonne, ou l'étude Suisse sur les conducteurs de train, pour eux c'est trois fois plus de cette maladie⁶. Pour aller dans votre sens, c'est un fait que des pensions d'invalidité sont versées à des radaristes de l'armée française, mais tous côtoyaient de très près de fortes puissances.
- Donc des pensions pour des effets non-thermiques dus aux ondes ? L'interrogea Odile. Je vous crois mais c'est incohérent car l'État dit ne reconnaître que les conséquences sous forme d'échauffements et de brûlures et pas le reste. Tiens tenez, ce qui a été reconnu depuis 1979 par le Labo des Ponts et Chaussées, 20 ans de recherches déjà à cette époque qu'ils disent, ce sont des troubles cardio-vasculaires, des maux de têtes, vertiges, nausées, et sans élévation de la température corporelle, cela va dans le sens des pensions dont vous parlez⁷ mais pas des normes françaises qui ne prennent pas cela en compte.

1 Voir le Laboikos, Toulouse

2 En 2018, le village de La Salvétat Peyrales en Aveyron est confronté à cette antenne accolée à l'EPHAD et à la cantine, maison de santé, mairie...

3 Voir aussi l'école de Saint Cyr : 3 cas de cancers d'enfants sur une ville de 4000 habitants : antennes enlevées par les opérateurs <http://www.priartem.fr/Saint-Cyr-l-Ecole-trois-ans-de.html>

4 **Electromagnetic Biology and Medicine**, 2017, <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28777669>. Communiqué Priartem 19 mars 2018

5 <https://www.bastamag.net/Antennes-relais-les-techniciens> : « nos collègues se sont mis à saigner du nez en travaillant, sans savoir vraiment pourquoi »

6 718 221 dossiers médicaux, soudeurs suédois.. Conducteurs de train suisses : 20 141 étudiés Page 92 Martin Blank (docteur en chimie physique), « *Ces ondes qui nous entourent. Ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques* », Éditions Écosociété 2016.

7 1979... Laboratoire Central des Ponts et Chaussées - 14e Symposium International sur les applications énergétiques des micro-ondes. Rapport de recherche LPC n° 95 . Cité par Gouhier, p. 98, Catherine Gouhier (CRIIREM), M. Rivasi, M. Layet « *Survivre au téléphone mobile et aux réseaux sans fil* », Courrier du Livre 2009.

- Et selon vous Monsieur, à partir de quel seuils et de quelle durée se déclenchent ces effets autres que les brûlures ? Ajouta Bertrand.
- Ce qui est certain, repris Monsieur Machaïnd, c'est que nombre d'études montrent l'absence d'effets pour des utilisations courantes de ces technologies, en somme qu'un texto de-ci de-là ne créera guère de soucis chez personne.
- En êtes-vous certain ? Demanda Odile. J'ai préparé, cela tombe bien que l'on se croise avant, plusieurs points que je souhaitais vous soumettre lors du Conseil tout à l'heure. Sur ces études dont vous parlez, une analyse globale de 59 d'entre elles montre que les études financées par l'industrie concluent 9 fois plus à l'absence d'effets que celles à financement public. Et le Pr Lai montre que 27% de celles financées par l'industrie trouvent des effets, contre 68 % lorsqu'elles disposent de fonds indépendants⁸. Curieux non ?
- Vous parlez de texto de-ci de-là, enchaîna Bertrand. Mais savez-vous quelle est la puissance d'un texto ? cela dépasse les 2 Volts par mètres à 40 cm tout autour de la personne qui envoie !⁹. C'est bien au dessus des 0,6 V/m conseillé par le rapport Bioinitiative regroupant 2000 études en 2012, et beaucoup plus que les 0,02 V/m préconisé par la résolution de Salzburg en Autriche de 2002¹⁰. En plus il y'a quelque chose que l'on oublie à chaque fois que l'on parle portable, mais que l'on voit bien ici en face de nous : c'est l'antenne. Alors chacun veut bien du portable, mais pas de l'antenne dans son jardin, toujours chez l'autre ! Mais une antenne cela émet partout à la fois, tout le temps et dans toutes les directions, et pour tout le monde pareil !
- La puissance de l'antenne permet à tous d'être couvert par un réseau et d'avoir une réelle liberté de communication ! Lança Monsieur Machaïnd.
- Faux, un portable fonctionne avec 10 millivolts de réseau, soit en dessous des 0,02V/m conseillés par Salzburg. Donc pas besoin de la puissance envoyée par l'antenne actuellement. Si l'antenne envoie plus, c'est pour des téléchargements sur internet, etc... du superflus quoi ! Et puis surtout, à chaque fois que quelqu'un use de « sa liberté individuelle », en se faisant croire que c'est son choix ; il impacte d'abord ceux autour de lui avec son portable qui émet dans toutes les directions... car n'allez pas croire qu'il émette que vers l'antenne ! Mais en plus il légitime la présence de l'antenne. Car savez-vous comment cela fonctionne ? à chaque fois qu'une antenne reçoit un message d'un portable, l'opérateur enregistre plus de trafic et comme l'opérateur loue ses fréquences à l'État, plus il y'a de trafic ; plus l'État touche de l'argent sur ces locations. On voit donc pourquoi le gouvernement ne prône pas la prudence. Et c'est sans parler du fait qu'à chaque fois que votre portable émet pour se localiser, en émettant dans toutes les directions, toutes les 20 secondes environ, mais que par exemple disons, votre portable capte mal, l'antenne l'enregistre comme une demande de service qui n'a pas aboutie : et c'est cela qui pousse les opérateurs à mettre plus d'antennes à cet endroit, à cause de quelques portables allumés qui ne captent pas, à cause du choix de quelques uns, tout le monde subira l'antenne qui arrivera¹¹.

Il s'arrêta, et quelque peu dépit il ajouta :

- Quand votre portable émet vers l'antenne - en fait dans toutes les directions, et ce toutes les 20 secondes, là aussi ce sont des émissions qui vont de 1 à 20 V/m selon l'éloignement de l'antenne. Au fond les gens croient à la magie : comme ils ne voient pas les ondes, ils pensent que cela fonctionne comme de la télépathie qu'aurait apprivoisée l'Homme. Mais si les ondes étaient visibles, comme de la fumée, à chaque texto émis,

⁸ Université de Berne, *Environmental Health Perspectives*, 2007. Page 52 Maître Richard Forget, « *Portables et antennes, mauvaises ondes* », Sang de la Terre 2010.// et Page 140 Martin Blank opcit

⁹ page 14 http://www.next-up.org/pdf/TPE_Lyce_Cezanne_Aix_en_Provence_Telephone_Portable_Principe_de_Precaution_08_03_2012.pdf

¹⁰ - https://www.icems.eu/docs/resolutions/London_res.pdf

¹¹ <https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/telephones-cellulaires-questions-et-reponses.html>

pas grand monde exposerait ses voisins continuellement. C'est catastrophique ce blocage de la vision, et il y'a des artistes qui ont rendu les ondes visibles...

Monsieur Machaind leva les yeux au ciel. Odile avait fait un geste à travers la baie vitrée. Le soir arrivait. Très haut au dessus du village passait le même groupe de corneilles qui chaque jour logeait dans la forêt au flanc de la vallée. A cette heure, le café était vide, aucune télé n'y était visible, et devant l'entrée, dans un coin se tenait la propriétaire concentrée sur la page locale du journal. Elle accueillit Etienne qui s'assit à côté de Monsieur Machaind. Ce dernier se sentit dans l'obligation de répondre à Bertrand qui semblait détester tout ce dont il devait convaincre le conseil. Mais au fond cette discussion au café n'avait aucun enjeu, le maire en étant absent. Il décida de se reposer et essaya de comprendre ses voisins de tables. Ce fut Odile qui reprit :

- Et puis je reviens sur les normes. Le Décret de 2002 fut pris entre les deux tours de la présidentielle, en pleine vacances du pouvoir, pendant que des centaines de milliers de gens manifestaient contre Le Pen, et sans même que le Ministre de l'Écologie ne fut prévenu ! En réalité, ce sont les industriels qui ont dicté leurs mesures. C'est tellement évident puisque...

Monsieur Machaind coupa sèchement Odile :

- Attendez, c'est l'ICNIRP, une institution internationale qui en 1998 a défini ces normes au delà desquelles il devenait dangereux de s'exposer, alors épargnez-moi vos arguments complotistes....
- S'il vous plaît, je précise. L'ICNIRP est une association de droit allemand, rien de plus, et aucunement une institution internationale. Ce qu'elle raconte ne vaut guère plus qu'une asso d'industriels quelconque d'autant qu'elle ne parle ouvertement que des effets à court terme -en dessous de 6 minutes et seulement d'échauffement, c'est à dire d'effets thermiques. Tout le reste, c'est à dire un usage normal et quotidien de toutes ces technologies au dessus de 6 minutes n'est pas pris en compte. Attendez, vous aller voir, la suite n'est pas mieux. Ce Décret en France se base sur l'ICNIRP et a été favorisé par le conseiller NTIC de Jospin. Ce conseiller s'en est allé être le directeur stratégique d'Orange juste après : ce Jean-Noël Tronc est assurément un fin stratège¹². Le pire c'est... vous savez d'où vient l'ICNIRP ? Directement de l'armée américaine !
- Bin voyons ! Lâcha Monsieur Machaind dépité.
- Si si, je suis pas complotiste pour un sous, j'essaie de comprendre¹³. A la base c'est l'armée américaine qui crée le paradigme thermique dans les années 50, c'est à dire ne prendre en compte que les effets d'échauffements. Et ce afin de se démarquer des Russes qui abaissent les normes pour prendre en compte les effets à long terme. Les États-Unis soupçonnent les russes de faire cela pour empêcher le déploiement des radars militaires étrangers qui dépassent par défaut ces normes pour leur fonctionnement. Pourtant les américains connaissent le syndrome des micro-ondes puisque en 1971, la NASA recense déjà 2000 études faisant état d'effets non-thermiques. Bref les Russes comprennent mieux les effets à long terme puisqu'ils attaquent l'Ambassade américaine à Moscou en 1970-80 en l'exposant à des champs de faibles puissances et continus, en dessous des normes actuelles ! Résultats bien connus : deux ambassadeurs morts et de nombreux cancers ! Aujourd'hui c'est un peu pareil, les gouvernements créent des armes avec des ondes pour les manifestations, les vêtements anti-ondes pour se protéger ont un grand avenir ...^{13bis}
- Tu parlais de l'ICNIRP au début, repris Bertrand.

¹² Voir : 'Jean-Noël Tronc rebondit chez Orange' - Le JDN - 02/09/2002 https://www.robindestoits.org/Mises-en-cause-de-l-expertise-officielle-sur-les-dangers-de-la-telephonie-mobile_a546.html

¹³ Toutes les explications qui suivent sur l'armée et l'OMS, l'industrie du tabac, voir film « *Ondes sciences et manigances* », 2014 Jean Heches Nancy de Meritens

^{13 bis} -Maître Cachard « Le droit face aux ondes électromagnétiques » Lexis nexis 2016, paragraphe 176. : « Intérêts stratégiques et nationaux (...) Les États-Unis ont développé des systèmes de neutralisation des troupes adverses ou de foules hostiles par la projection d'un puissant champ électromagnétique ; la France travaillerait sur un système équivalent

- Oui pardon, reprit Odile, et bien c'est l'IRPA, une association qui émane de la recherche nucléaire de l'armée américaine qui finance l'ICNIRP, et tous les documents publiés par l'ICNIRP doivent obtenir l'aval de l'IRPA. De plus l'ICNIRP a été dirigé par Répacholi, un expert de l'industrie électrique qui joua un jeu trouble vis à vis de l'OMS. Sans gêne il démarcha l'OMS pour y créer le département Champs électromagnétiques, le dirige, et y invite les experts de l'ICNIRP... ce qui crée l'illusion de deux pôles en charge des CEM au niveau mondial. En plus les membres de l'ICNIRP ont des liens avec l'industrie, sont directement salariés par Motorola ou par l'armée, ou leurs recherches sont financées par l'industrie, et parfois leurs déclarations d'intérêts sont très mal renseignées¹⁴. Répacholi, pour en revenir à un des nœuds du problème, il a été découvert qu'il finançait le projet CEM à l'OMS par l'industrie via un hôpital écran d'Australie. Une fois le scandale éclaté en 2005, c'est Emilie DeVenter, une ingénieure en électronique spécialiste de la miniaturisation des pièces qui dirigea ce département CEM à l'OMS: elle n'a aucune compétence en matière de santé. En fait ce qui est presque le plus drôle dans le rôle de l'OMS depuis 20 ans sur le sujet des ondes, est qu'il a consisté à faire des colloques sur le sujet, et à faire pression pour que les normes de certains pays qui étaient plus basses qu'aux États-Unis et qu'en Europe, que ces normes augmentent ! Comme l'Inde, la Chine, les pays de l'Est et de les amener vers les seuils thermiques de l'ICNIRP, c'est à dire ceux de l'IRPA et de l'armée américaine.

Étienne comprenait mal la logique finale de la chose. Il avait lu pour l'occasion cette histoire de Répacholi à l'OMS, et il s'en était étonné car quelques années auparavant à l'OMS, avait éclaté le scandale du tabac, car l'industrie finançait la recherche à l'OMS sur la question. A partir de là le lien avait été clairement coupé avec l'industrie du tabac. Mais l'équivalent n'ait pas eu lieu avec les champs électromagnétiques, et l'OMS continuait de travailler ouvertement avec les labos de l'armée américaine. La réponse de Maria de Neira, Directrice Santé à l'OMS interrogée sur la question, l'avait bien fait rire : *« C'est pas l'armée américaine, c'est les laboratoires de l'armée américaine, je sais pas lesquels c'est exactement (...) mais c'est probablement parce qu'ils ont énormément d'expérience sur les radars (...) »*... puis de s'interroger naïvement : *« une organisation américaine pourrait avoir des intérêts qui vont contre la santé, pourquoi ? »*. Bref, c'était la finalité de l'influence de l'armée sur l'OMS qui n'était pas claire.

- C'est quoi l'intérêt pour l'OMS ? Lui demanda t'il.
- Bien, je l'ai un peu dit tout à l'heure. Si l'armée et l'OMS organisent des colloques en Asie par exemple et en Europe de l'Est, c'est du à la politique extérieure américaine après 2001, où ils ont décidé d'augmenter leur nombre de bases militaires partout dans le monde. Mais pour que les radars fonctionnent dans les pays à proximité des bases nouvelles, il faut que leurs législations autorisent les émissions aux puissances des radars et ne protègent que des effets de brûlures immédiates et n'empêchent pas leur fonctionnement normal. C'est ce qui s'est passé en Pologne -avec l'OTAN qui s'agrandit par exemple, et les manifestations dans les années 2000 ont été immenses contre cette augmentation des normes, mais il a été passé outre quant même...

A l'entrée de la salle, Sylvie, propriétaire du café, avait depuis quelques minutes fermé son journal. Ses conseillers avaient travaillé, c'est certain. Et il faudrait bien qu'à un moment ils reviennent au sujet du jour, ce fichu nouveau compteur. Sans déranger, elle commença à installer deux tables à côté de celles des présents. Peu après elle fit signe à un groupe de personnes qui attendait devant la mairie. Monsieur Machain fut déboussolé par l'installation des tables.

- Excusez-moi. Ne serait-il pas l'heure d'aller en mairie ?

¹⁴ – paragraphe 167. Maître Olivier Cachard, professeur agrégé, Doyen Honoraire de la faculté de Nancy, membre de l'Académie des sciences de Lorraine et de l'Institut Gény : *« Le droit face aux ondes électromagnétiques »*, Lexis Nexis, 2016.

- Cela dépendra de ce qu'en pense notre maire ? souria Étienne en se tournant vers Sylvie qui répondit :
- Et bien Monsieur Machaind, vous souhaitiez un huit clos je crois ? Tous les conseillers sont maintenant présents, alors ici ou à côté c'est pareil.

Monsieur Machaind se rendit compte que discuter du lieu d'une réunion ne le ferait pas mieux percevoir.

- Et bien d'accord, improvisons cela ici, acquiesça t-il.

Sylvie déposa deux bouteilles du vin de Pascale qui venait d'arriver :

- Merci à tous d'être présent pour cette réunion consacrée aux conséquences des champs électromagnétiques sur notre santé et aux nouveaux compteurs Linky, qui sont une nouvelle source d'ondes qui entre dans notre environnement. On va tâcher d'être succins dans nos interventions pour ne pas finir trop tard. Allons-y, Bertrand, tu nous as préparé un topo sur les effets des ondes électromagnétiques ?

- Ne souhaitez-vous pas que je vous présente le compteur ? demanda Monsieur M.
- Si bien sûr, mais prenons le temps, proposa Sylvie.
- Si l'on part de ce qu' Odile vient de dire, réfléchit Bertrand, il faut évoquer ce que l'on nomme l'industrie du doute. En somme, dès qu'une étude met à mal l'industrie, celle-ci réplique cette étude un certain nombre de fois en changeant parfois de légers détails, trouvant des résultats inverses ou trop incertains et peut dire au final : nous avons tant d'études qui prouvent le contraire ou qui sont trop incertaines. L'industrie du tabac en a montré l'exemple grâce au cabinet Hill et knowlton dans les années 60 qui déclarait vouloir « *faire connaître la recherche scientifique de l'industrie qui produit des preuves contraires aux conclusions défavorables, ou du moins aide à garder la question ouverte* ». Mais en France ce fut plus subtil pour les ondes mais similaire. C'est Etienne Cendrier, fondateur de Robin des Toits qui a découvert un document interne à la FIEE qui en 1994 a lancé le portable en France. Leur stratégie était claire : « *aux rumeurs dommageables sur le plan commercial, doit être opposée une information destinée à sensibiliser le consommateur et montrer que ces REM n'ont pas d'effets nocifs* ». Encore plus cynique la FIEE explique que « *le cancer est une infection multi-facteurs, il est impossible d'isoler le seul effet des REM* », c'est à dire que les CEM, appelées REM à l'époque, sont un des facteurs du cancer mais que l'on aura du mal à l'isoler parmi les autres. Le scientifique qui a rédigé cette phrase explique 20 ans plus tard, dans un reportage de France 3, que les industriels de la FIEE « *ont peur car ils ont des engins dont ils ne connaissent pas les effets (et que) le marché a été plus vite que la recherche* »¹⁵.
- Un exemple, Bertrand ? lui demanda Sylvie.
- Et bien, ce doute instauré par les industriels, s'est passé sur les études qui montrent une ouverture de la barrière hémato-encéphalique qui protège le cerveau des polluants en présence de Champs électromagnétiques, c'est connu depuis 1975¹⁶. Aubineau du CNRS de Bordeaux avait montré cela en 2002, il fut de suite exclu des groupes de recherches de l'ancêtre de l'ANSES. Il y'a trois répliquions de l'industrie : 1 par Isabelle Lagroye membre de l'ICNIRP et fer de lance avec Bernard Veyret -lui aussi de l'ICNIRP et en plus à Conseil de Bouygues Télécom, du discours sur l'innocuité des ondes en France, donc pas de résultats à leur étude. 2, un labo japonais financé par l'ARIB, équivalent de la FIEE, pareil pas de résultats. La dernière répliquion a été réalisée par un labo de l'US

15 Sur la FIEE documentaire « Mauvaise ondes » de Sophie Le Gall, France 3, 9ème minute

16 Allan Frey, de General Electric, exposition rats à 1,9 GHz pendant 2 heures

17 Voir film « *Ondes sciences et manigances* », 2014 Jean Heches Nancy de Meritens

18 - <https://www.bfmtv.com/sante/portables-cancer-cerveau-une-etude-etablit-un-nouveau-lien-772997.html> British medical journal *Mobile phone use and brain tumours in the CERENAT case-control study* Gaëlle Coureau, Ghislaine Bouvier, Pierre Lebaillly, Pascale Fabbro-Peray, Anne Gruber, Karen Leffondre, Jean-Sebastien Guillamo, Hugues Loiseau, Simone Mathoulin-Pélissier, Roger Salamon, Isabelle Baldi https://oem.bmj.com/content/early/2014/05/09/oemed-2013-101754.short?g=w_oem_ahead_tab

19 <http://www.priartem.fr/Ondes-electromagnetiques-et.html-Lerchl>, 2015, répliquion d'une étude pilote (Tillmann, 2010).

Air Force où les rats ne furent exposés que trente minutes, au lieu des deux heures requises, donc pas de résultats ¹⁷.

Sylvie reprit la main :

- D'accord on comprend bien le principe, mais peux-tu nous synthétiser les autres résultats qui sont débattus sous cette pression industrielle ?
- Parlons des tumeurs au cerveau et des portables alors. Tiens deux études récentes, une équipe de français, même BFM en a parlé : une demi-heure de portable par jour crée 4 fois plus de risque de développer une tumeur maligne. Avec 900 heures sur une vie c'est 2 fois et demi plus, c'est à dire 30 minutes par jour pendant seulement 5 ans! ¹⁸ Ceci rejoint toutes les études épidémiologiques de Hardell depuis 15 ans qui sont à la base du classement en 2B par l'OMS en 2011 des radio-fréquences. Une dernière pour la route, celle de Lerchl en 2015. Ce chercheur fut un « mercenaire de l'industrie » selon les associations. Le fait que son étude contredise ses positions de la décennie précédente est à noter. Car ses études montrent que les « *effets tumorigènes à des niveaux inférieurs aux limites d'exposition admises pour les humains (et légales dans la plupart des pays) est préoccupant* » ¹⁹. Et selon eux c'est l'équilibre énergétique du corps qui est perturbé à de faible rayonnement.
- Mais alors pourquoi certains affirment que rien n'est prouvé ?! Intervint Etienne
- Oui, bien c'est là qu'est toute la subtilité des industriels. En fait on a d'un côté les études épidémiologiques qui ne peuvent apporter une preuve mais seulement une corrélation entre l'exposition et la maladie. Et de l'autre les expériences de laboratoire qui ne peuvent pas reproduire les conséquences sur l'humain du processus du cancer, car il faudrait 10 ans pour cela... Martin Blank, qui est intervenu à l'ONU sur la question, explique dans son livre que « *« les données de laboratoire offrent des signes évidents de processus biologiques plausibles et (dans certains cas) probables qui peuvent expliquer les données épidémiologiques (c'est-à-dire des dommages à l'ADN qui mènent à des mutations qui causent des cancers)* ». Et que « *pour le moment, la science ne nous dit pas avec quelque degré de précision quel sera l'impact sur la santé de chaque type d'exposition aux CEM. C'est précisément de ce doute dont se sert l'industrie du sans-fil pour bloquer toute tentative de réglementation de ses produits.* » ²⁰. C'est pourquoi beaucoup de chercheurs militent pour abandonner l'idée de « causalité directe » et parler plutôt de « forte association causale ». ²¹

Monsieur Machaïnd fit un effort :

- Mme le Maire, si vous le permettez, il y'a la une explication simpliste que je souhaite rectifier sur la classement en 2B par l'OMS, c'est à dire possiblement cancérogène des radiofréquences : car les grillages, les légumes en saumure et bien d'autres actes de notre quotidien sont aussi classés 2B. Il ne faut y voir là nulle mise en garde de l'OMS...

Mais Odile lui coupa la parole :

²⁰ page 177 Martin Blank (docteur en chimie physique), « *Ces ondes qui nous entourent. Ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques* », Éditions Écosociété 2016.

²¹ Livre Gouhier opcit (p. 146) M. Kundi, de l'Institut de Santé Environnementale de l'université de médecine de Vienne et voir aussi Maître Cachard, article « La preuve des risques associés à l'exposition aux champs électromagnétiques », La semaine juridique 11 septembre 2017 :

22-Lennart Hardell, MD, PhD, professeur agrégé, Département d'oncologie, hôpital universitaire, Örebro, Suède, Michael Carlberg, Msc, Département d'oncologie, hôpital universitaire, Örebro, Suède
Préparé pour le groupe de travail BioInitiative, Novembre 2017

²³ <https://www.anses.fr/fr/content/champs-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques-extr%C3%AAmement-basses-fr%C3%A9quences> « Une association statistique entre exposition aux champs magnétiques extrêmement basses fréquences et leucémie infantile a été observée par différentes études épidémiologiques. Ces études montrent même une bonne cohérence entre elles. Elle est statistiquement significative pour une exposition résidentielle, moyennée sur 24 h, à des champs magnétiques dont les niveaux sont supérieurs à 0,2 ou à 0,4 µT, selon les études. (...) À partir de ces données, le CIRC a classé en 2002 le champ magnétique de fréquences 50/60 Hz comme cancérogène possible pour l'homme (catégorie 2B). »

²⁴ http://agirpoursasante.free.fr/remissions/pages/pollution_electromagnetique_dr_maschi_.htm

²⁵ Livre Gouhier opcit (p. 158) Om P. Gandhi, université Utah, 1996 : un cerveau enfant absorbe 50 % de rayonnements en plus qu'un adulte. Orange trouve les mêmes résultats.

²⁶ L'Institut espagnol de Recherche en Neurodiagnostic (Marbella, Espagne) page 93 livre Forget opcit

²⁷ - Zoologue W. Wilschko : EBF nuit aux oiseaux, rouges-gorges désorientés si exposés à CEM de 100 Hz à 10 Khz (même avec champs 500 fois inférieurs au champ magnétique terrestre).p. 108 Martin Blank opcit) /et moineaux Valladolid fuient où les MO sont les plus fortes et reviennent si cela baisse A. Balmori- p. 109 Martin Blank opcit

²⁸ Olivier Cachard paragraphe 198 -opcit

- Restons sérieux. Sur l'OMS cela tombe bien, j'ai toutes les précisions. Le Dr Bann qui présida le groupe d'experts du Centre International de Recherche sur le Cancer à Lyon, à la base du classement de l'OMS, explique que sur ce classement : *« on ne peut pas dire qu'il n'y a rien par ce que l'épidémiologie (montre qu') il y'a quelque chose (...) on a des idées mais on ne peut pas établir le mécanisme »*. Vous vous souvenez d'Émilie DeVenter l'électricienne qui a remplacée Répacholi à l'OMS ? Et bien pour les rapports de l'OMS, tout comme pour ceux de l'ANSES, tout se joue dans la formulation des conclusions qui seules vont être reprises médiatiquement et politiquement. Et bien suite à ce classement 2B, l'OMS produit un communiqué qui indique l'exact inverse de la conclusion du CIRC et du Dr Bann, avec une phrase clef reprise par tous les journaux et sites des industriels : *« A ce jour, il n'a jamais été établi que le téléphone portable puisse être à l'origine d'un effet nocif pour la santé »*. Personne ne sait qui a écrit cette phrase et Emilie DeVenter refuse de répondre. Le Dr Bann a demandé à ce qu'elle soit retirée, sans succès car il dit que *« c'est même un peu trompeur »* d'affirmer ceci. Comme le dit Bertrand c'est un parfait exemple de l'industrie du doute qui permet de retarder toute décision politique contre les intérêts des industriels en maintenant l'incertitude.
- Est-ce que tous les chercheurs acceptent ces façons troubles de l'OMS, qui fait de la communication comme une entreprise privée sur le sujet ? Demanda Etienne
- Heureusement pas tous, mais ils sont moins visibles médiatiquement car les industriels de la téléphonie dirigent les grands groupes de presse, et leurs recherches sont moins subventionnées. Le Pr hardell par exemple souhaite le classement en 2A des toutes les fréquences (de l'électricité jusqu'aux radars), c'est-à-dire en cancérigène avéré, car il explique que cette catégorie *« est utilisée lorsqu'il existe des preuves suffisantes de cancérigénicité chez l'homme. Exceptionnellement, un agent peut être placé dans cette catégorie lorsque des preuves de cancérigénicité chez l'homme est moins que suffisant, mais il existe des preuves suffisantes de cancérigénicité sur les animaux expérimentaux et des preuves solides chez les humains exposés que l'agent agit à travers un mécanisme pertinent de cancérigénicité. »*²²

Sylvie constata que Monsieur M regardait les merles s'agiter dans les arbres.

- Bertrand, finis rapidement si tu veux avec les effets.
- Et bien... En vrac : l'ADN endommagée créant des micro-noyaux qui sont signes de cancers. Infertilité, fausses couches et leucémies constatés avec de très faibles doses d'électricité comme l'OMS et l'ANSES le reconnaissent à partir de 0,2 microtesla²³, c'est à dire avec un ordi collé à soi on y est. Alzheimer comme l'a dit Monsieur M tout à l'heure. Les scléroses en plaques avec une théorie du Dr Maschi datant de 1960 : une lente électrification du corps faisant fondre la myéline, ouvrant la Barrière Hémato Encéphalique dont on a parlé, ce qui fait que les macrophages passent dans le cerveau et attaquent encore plus la myéline: le tout sur facteur génétique²⁴. Parlons des enfants avec un os du cerveau moins épais jusqu'à 15 ans ce qui augmente la pénétration des ondes²⁵, En plus une conversation de deux minutes qui perturbe leur cerveau pendant une heure²⁶.
- Et les plantes alors ? demanda Pascale qui avait quelques vignes.
- Si aussi, acquiesça Bertrand. D'abord les oiseaux qui s'éloignent des antennes²⁷, ou la baisse de fertilité des cigognes²⁸, ou encore RTE qui s'est vu contrainte d'indemniser 140 000 euros des éleveurs qui ont des animaux malades à cause d'une THT²⁹. Les œufs c'est connu grâce à Madeleine Bastide qui a été menacée pour ces recherches car elle a prouvé la destruction des embryons exposés au portable et, pardi, Orange a refait l'expérience et a trouvé les mêmes résultats !³⁰ Les abeilles, qui fuient le portable allumé

30 Livre Gouhier page 139, opcit

29 <https://www.ouest-france.fr/normandie/tht-rte-condamne-indemniser-un-eleveur-3105294>

31 Daniel Favre cité par Martin Blank p 113-opcit

32 Par exemple : Thèse de Doctorat de l'Université de Rouen, CNRS, Marc Tafforeau, Etude des phases précoces de la transduction des signaux environnementaux chez le lin : une approche protéomique <https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/45580/filename/tel-00003381.pdf>

devant la ruche³¹. Et les plantes comme les tomates et le lin, qui déclenchent des modifs cellulaires pour résoudre les problèmes du aux ondes³². Certains pensent que la dégénérescence de certaines forêts est accentuée par les CEM.

- Étienne, tu nous fais un aperçu des conflits d'intérêts ? Demanda Sylvie
- Oui, pas mal ont été présentés déjà. Restons en France. Les plus connus sont ceux de Bernard Veyret au Conseil de Bouygues Tel et à l' ICNIRP, de René de Sèze de l' INERIS, un organisme financé en partie par les opérateurs³³. Les deux furent à la base de tous les rapports officiels au début 2000 qui clament l'innocuité des ondes lorsque l'on déployait les antennes-relais. En 2005 éclate le scandale de leurs conflits d'intérêts révélés par l'IGAS. Le président de l' AFSSE déclare alors au Sénat que la recherche de cet organisme, ancêtre de l' ANSES est nulle et non-avenue ! Presque tous les experts sont virés. Depuis l' ANSES est plus modérée dans son approche et prône la prudence³⁴. Il y'a aussi des organismes comme la Société Française de Radio Protection où le mélange de genre est flagrant entre industriels, autorités administratives non-indépendantes comme l' INERIS. Au sein de cette SFRP : De Sèze, Veyret et Lagroye (de l' ICNIRP et recherches financées par Bouygues) en font parti. Mais aussi Anne Perrin, ancienne présidente de l'AFIS, une association pro-industriel qui ne cesse d'attaquer les citoyens luttant contre les OGM. Et puis, il y' a la cerise sur cet ensemble : la Fondation Santé Radio-fréquences qui est financée pour moitié par Bouygues, TDF, Alcatel, Orange, SFR et dont le conseil scientifique est dépendant de ce prestigieux conseil d'administration...³⁵. C'est une fondation qui sert aux gouvernements pour prendre des décisions. Et puis il y' a des conflits plus subtils...³⁶

Sylvie sentit que c'était le moment de donner la parole à Monsieur M. avant qu'il ne se mette à consulter les pages sports du journal.

- Merci Étienne ! Trancha t' elle. Monsieur Machaind, merci d'être venu et pardonnez cette introduction sur un sujet plus large que celui qui vous occupe ce soir. C'est avec plaisir que nous vous écoutons présenter votre nouveau compte.

Monsieur M. reprit ses esprits. Le lieu était charmant, il se lança comme devant des amis. Son tableau et son stabilo lui manquaient, il fit donc de grands gestes afin de faire sentir la nécessité bénéfique de ce déploiement. En haut dans le premier cercle qu'il montrait avec son doigt il y' avait l'Europe et le gouvernement, au centre son entreprise, et puis en dessous les mairies et les syndicats d'énergie. L'obligation européenne communiquait directement avec le troisième cercle - les mairies, qui avaient comme serviteur dévoué son entreprise -au centre. Il n'y a aucun soucis pour la vie privée car la CNIL a validé le dispositif, l'ANSES l'a validé pour la santé, et le gouvernement, l'Europe et la notion de service public au cœur de son entreprise veillent à l'ensemble ! Et puis il y'a l'évolution nécessaire du progrès technologique qui aide les habitants, l'État, l'Europe pour la transition énergétique, qui elle a comme base la stabilité du réseau. Il concéda que trop de technologie connectée n'amenait pas grand chose, mais là, cela permettrait de mieux recharger les voitures électriques, de faire des économies pour les particuliers. Il lui vint à l'esprit la phrase qu'il trouvait si lucide de ses confrères de Capgemini qui ont validé le déploiement : « *L'adoption de pratiques vertueuses et des services énergétiques conçus pour les ménages vulnérables passera par des actions locales très ciblées (le géomarketing sur la base des données de comptage pourra y contribuer). Ce dialogue renforcé pourra être à la base d'une nouvelle ingénierie sociale autour de la consommation d'énergie. Une fois n'est pas coutume, la bascule des normes sociales et collectives relatives aux offres marketing et pratiques de consommation énergétique commencera* »

- *International Journal of Forestry Research*, 2010 : RF « puissants effets nocifs » sur trembles ;

- Maladie des arbres en Hollande : mystère. Chercheurs exposent des frênes à la Wi-Fi = mêmes symptômes.p.115 Blank op.cit

33 http://www.next-up.org/pdf/Declaration_Interets_experts_AFSSET_281005.pdf

34 p.45 livre Forget opcit

35 https://www.robindestois.org/Mises-en-cause-de-l-expertise-officielle-sur-les-dangers-de-la-telephonie-mobile_a546.html

36 paragraphe 182 livre Cachard opcit

37 <https://www.fr.capgemini-consulting.com/big-data-analytics-precrite-energetique>

peut être par la base et s'étendra aux autres segments de la population. La transition énergétique et environnementale servira ainsi ceux qui en ont le plus besoin »³⁷.

- En somme, conclua t-il, nous sommes obligés de déployer pour le bien de tous.

Etienne à sa droite le fixait de biais ; il attendit la fin de son discours, accrocha son regard, et avec la compréhension de ceux qui assistent au début de noyade, lui servit un verre de vin. Monsieur Machaind, légèrement confus, refusa des deux mains. De ce qu'il venait de raconter, mélanges de débrifs rapidement assimilés la veille avec ses collègues, il en sourit intérieurement. En préparant la réunion, il avait pensé à ce risque de récitation facile, mais il s'était dit qu'il insisterait principalement sur la capacité de bonne gestion financière en temps réel qu'amèneraient ces dispositifs pour l'achat d'électricité sur le marché boursier européen³⁸, car rendre sain une entreprise publique plairait assurément à tous les gestionnaires dans les communes. Face à ces conseillers particulièrement coriaces, il s'était abstenu de jouer au trader. Et puis, en ces temps de révolte démocratique et fiscale, il espérait que personne parmi les conseillers ne parlerait de la taxe sur les recharges des voitures électriques que permettra le Linky^{38bis}. Au fond ce projet ne le passionnait guère. La stabilité de son emploi, qu'il a défendu avec les syndicats, en ces temps où tous les statuts sont remis en cause, lui avait fait accepter d'animer cette réunion.

- Merci Monsieur Machaind. Donnons-nous une dizaine de minutes pour que Pascale expose ses recherches sur le compteur, veux-tu ?

Thierry à l'angle opposé de Sylvie s'était mis en tête de prendre une photo souvenir : un type en costard, des bouteilles sur la table, les collègues, cela vaudrait bien un cadre dans la salle du Conseil à côté du Président !

- Ranges ça Thierry voyons ! sourit Pascale. Bien, sur la transition énergétique : un capteur supplémentaire par quartier aurait suffi selon l'association Négawatt et le CLER. L'argument de la « transition énergétique » ne tiens donc pas. Selon eux, déboursier 5 à 8 milliards pour installer 35 millions de compteurs Linky dans ce but, « *c'est s'équiper d'un bazooka pour écraser une mouche* ». Voir même un seul plus précis au niveau des postes sources de RTE aurait suffi selon la CGT d'EDF. Sur le fonctionnement : les linky sont tous reliés entre eux par grappes via le réseau électrique. Pour envoyer un message au compteur de votre voisin de droite, le compteur de votre voisin de gauche fera passer du Courant Porteur en Ligne, du « CPL », par votre propre compteur et aussi surtout dans tout votre réseau électrique intérieur. Ce CPL, ce sont des fréquences qui se surajoute au 50 hertz qui nous sert d'électricité, un peu comme du morse
- Attends, demanda Odile, cela veut dire que si des compteurs sont installés dans le village, tous le monde aura du CPL dans son habitat, même si l'on a pas le compteur ?
- Oui et c'est pourquoi sur la santé vous avez oublié le plus important Monsieur. Le Courant Porteur en Ligne, qui sert à tous les compteurs pour communiquer entre eux, et bien il passe dans toutes les habitations que l'on ait ou non le compteur Linky, et 4 à 10 fois par minute pour la génération 1 et de façon permanente pour la G3. C'est le rapport du CSTB, publié dans l'Avis révisé de l'ANSES de juin 2017 qui le dit. Encore mieux l'ANSES recommande qu'un filtre soit proposé à tous les habitants qui le souhaiteraient afin d'éviter le CPL dans tout leur réseau d'électricité. Et vous savez le prix de ces filtres ? Au moins 200 fois le prix des bouteilles sur la table, des milliers d'euros parfois ! Grosso modo tout le monde est impacté et la solution n'est pas offerte par votre entreprise.
- Si le CPL passe partout, c'est quoi la conséquence pour nous ? Interrogea Etienne
- Et bien il y' en a deux : une potentielle interférence avec l'électroménager parfois ancien

³⁸« Les secrets de Linky, ce qu'on apprend en infiltrant une réunion de la Métro » par l'association Pièces et Main d'Oeuvre- sur leur site internet

^{38 bis} Association Next-up : « la nasse fiscale se resserre sur les automobilistes » <https://www.youtube.com/watch?v=ODuJfoiPEEs&t=8s>

qui ne supportera pas ce sur-ajout de CPL, sans parler des volets roulants, et parfois des chaudières... et la seconde conséquence elle est au niveau de la santé potentiellement. Car les câbles qui font transiter l'électricité chez nous, plusieurs thèses disent qu'ils ne peuvent supporter que du 1 Khz, et qu'avec vos fréquences du Courant Porteur en Ligne de 30 à 90 Khz ils « rayonnent comme une antenne »³⁹, c'est à dire plus que cela ne rayonnait déjà auparavant. C'est pas une antenne-relais qui débarque, non non ! Mais cela ajoute encore à tout le fatras qui nous entoure ! Vous connaissez la loi Abeille qui dit modération et « Sobriété » sur les ondes ? Là comme cela passe partout dans les fils et appareils branchés dessus, elle est battue en brèche la loi ! surtout dans les écoles où l'on galère à faire comprendre aux instits de 20 piges qu'il faut éteindre la WIFI- que c'est la loi, et leur portable aussi !

- Comme le disait Bertrand tout à l'heure, les dirigeants politiques et industriels n'ont que peu d'intérêts à prendre en compte la santé, puisque l'État vit des locations des fréquences, et puis le marché des télécommunications et des objets connectés c'est des milliards d'euros, et notre président adore l'idée de l'Intelligence Artificielle, précisa Odile.
- C'est quoi le lien ? S'enquit Bertrand
- Les objets connectés récupèrent des données sur tous nos actes du quotidien -on dit le Big Data – puis on crée des algorithmes qui sont des logiciels qui font des moyennes et des profils avec ces données. Ces algorithmes prédisent et proposent continuellement ainsi des actions à mener. Les algorithmes, c'est un outil de l'intelligence Artificielle qui permet d'administrer de façon automatisée ce qui se passe en société. Cela réduit les coûts du personnel dans tout un tas de secteurs, et cela laisse moins de place à la réflexion humaine, ce qui plaît bien aux industriels. Comme le dit Eric Sadin, l'industrie du numérique, favorisée par les gouvernements successifs, qui est la nouvelle lubie veut être constamment à nos côtés afin d'infléchir nos gestes en proposant sans cesse ce qui est censé nous convenir selon des profils fait de nous mêmes, mais pour les intérêts commerciaux de l'industrie.
- Mais le lien avec les compteurs ? Demanda Etienne.

Pascale emplit le verres des ses voisins. Thierry en profita pour faire cette photo qu'il souhaitait depuis le départ, mais Monsieur Machaind se réveilla d'un coup :

- Ah non, si vous effacez pas cela de suite je quitte la pièce !
- J'en ai un qui parlera à tous, s'amusa Bertrand qui se rendit compte que c'était de l'argentique. Réduire les coûts, se passer de techniciens, c'est comme cela que l'on en vient à des situations potentiellement dangereuses pour l'installation électrique à cause du système linky. Lors de la pose, les techniciens sous-traitants ont consigne d'enedis d'augmenter le disjoncteur, comme pour ouvrir les vannes. Car maintenant c'est le compteur qui fera office de régulateur de l'abonnement, mais comme il est plus sensible que les disjoncteurs, 20 % des habitants vont devoir augmenter leur abonnement. Avant il y' avait un technicien Enedis qui venait chez vous et qui faisait cette augmentation de l'ampérage du disjoncteur pour changer votre abonnement. Et il vous disait parfois que la section des câbles de votre partie privative qui démarre sous le disjoncteur jusqu'au tableau électrique, qui correspond à la norme NF C 15-100, peut être ne pourrait pas supporter un ampérage ou abonnement supérieur. Il conseillait donc de faire venir son électricien et de les changer. Mais là, comme le projet se base sur l'automatisation des interventions sans humains, si quelqu'un change son abonnement, plus personne ne lui

³⁹ Amilcar Mescco à l'Université Européenne de Bretagne « Telecom Bretagne » <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00983504>). La même idée se retrouve dans la thèse présentée par Anouar Achouri soutenue le 14 Janvier 2015 pour obtenir le grade de Docteur de l'université François – Rabelais de Tours « Contribution à l'évaluation des technologies cpl bas débit dans l'environnement domestique » (http://www.applis.univ-tours.fr/theses/2015/anouar.achouri_4820.pdf), dans le mémoire « Transmission haut-débit sur les réseaux d'énergie : principes physiques et compatibilité électromagnétique », présenté par Pascal Pagani le 6 juin 2016 (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01347734/document>), et dans la thèse « Protocoles de support IPv6 pour réseaux de capteurs sur courant porteur en ligne, présentée par Cedric Chauvenet, Université de Grenoble, 2013 (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01168472/document>).

dira que sa section de câble ne supportera peut être plus un abonnement supérieur. Selon l'association Promotelec, qui regroupe EDF, Enedis, et tous les industriels du Bâtiment, cette pratique peut conduire à des échauffements de câbles et donc à des départs de feux, juste parce que plus personne ne préviendra les particuliers de l'état de leur réseaux intérieur comme Enedis pouvait le faire auparavant. Certains départs de feu dans ce déploiement peuvent ainsi s'expliquer, à cause d'une logique purement financière de réduction des coût du personnel, soutenue par une idéologie d'automatisation de la gestion de la société dont parlait Odile.

La nuit arrivait, les merles silencieux dans les feuillages des peupliers prenaient place. Pascale emplit les verres de ses voisins :

- Bon, je reprend. Puisqu' on parle des grands élus, j'ai noté cette phrase de la député UMP Laure de la Raudière. *La Tribune* explique qu'elle a parié une tournée de champagne que le gouvernement supprimerait certains passages de la loi Abeille d'ici un an... c'était en 2014. Et comme de fait exprès, elle est aussi ancienne directrice Eure et Loire de France Télécom^{39bis}. Bingo c'est gagné ! Enfin 4 ans il a fallu puisque la loi Elan supprime le fait de prévenir les maires de la pose de nouvelles antennes.
- Mais peux-tu revenir rapidement sur les conséquences sanitaires ? Demanda Sylvie
- Donc la santé oui, et bien l'ANSES là en 2018 elle vient de reconnaître qu'il y avait 3 à 4 millions d'électro hypersensibles en France ! Et que cela n'était pas des causes psychiatriques ni l'effet Nocebo comme ils disent, qui était la cause, mais qu'il fallait continuer à chercher pour bien comprendre. Comme en Suède où l' EHS est reconnu comme un handicap, et là-bas si on s'avise de discriminer ou de ne pas respecter un EHS, on peut être condamné. Tenez vos téléphones allumés là...
- Qui émettent dans toutes les directions toutes les 20 secondes pour se localiser, répéta Bertrand
- ...et bien si j'étais motivé, je vous foudroyerais un procès pour non respect des autres !
- Nous ne sommes pas en Suède, mais éteignez vos portables elle a raison, tempéra Sylvie.
- Et puis le Tribunal de Versailles vient de reconnaître comme accident du travail, le malaise d'un employé à cause des champs électromagnétiques. Le TA de CergyPontoise en 2019 que la maladie professionnelle pouvait être causée par les CEM de nos technologies actuelles. Et puis même, à Toulouse le tribunal a reconnu comme personne en situation de handicap une électrohypersensible, et lui a donné droit à une allocation⁴⁰. Donc Monsieur pourquoi rajouter goutte et pluie au brouillard ? A votre avis quel est le seuil pour déclencher une électro hypersensibilité ? Attaqua Pascale.
- Vous savez, votre discours est typique de la paranoïa anti-technologie qu'on retrouve dans certains milieux radicalisés ! Bredouilla Monsieur Machaind.
- Et bien il n'y en a pas, continua Pascale en l'ignorant. Cela va dépendre du système immunitaire de chacun, de la présence de métaux lourds, de traumatismes crâniens. On est tous électro-sensibles, c'est comme cela que fonctionne le corps humain, des influx électrique à la base d'échanges biochimiques, et électrohypersensibles, à ce rythme, tout le monde le sera j'en ai bien peur... J'en finis avec l' ANSES qui explique qu'elle n'a fait aucune mesure les concentrateurs et sur une grappe de compteurs fonctionnant en CPL G3 actuellement déployé, c'est à dire en conditions réelles : rien sur les appareils branchés qui rayonnent ect... elle est donc loin de conclure. J'enchaîne car on va pas y passer la nuit. On vient de voir qu'en Aveyron le syndicat d' Énergie vient d'être attaqué par 100 aveyronnais, parce qu'ils ont constaté les agissement suivants de votre entreprise et des sous-traitants,

^{39bis} <http://www.latribune.fr/technos-medias/20150129trib8b10ff8d6/la-polemique-sur-la-dangereosite-des-ondes-relancee-par-la-loi-abeille.html>

⁴⁰ <http://www.priartem.fr/EHS-Nouvelle-avancee-judiciaire-en.html>

mais c'est pareil partout en France :

- pose avec violence physique ;
- abus de faiblesse de personne en situation de handicap ;
- suspension par Enedis des travaux de raccordement définitif en plein hiver 2017 à une famille avec enfant en bas-âge pour leur nouvelle habitation. Cette situation a été relayée par la presse et n'a pas évolué à ce jour ;
- pose avec menaces verbales de coupures de l'électricité
- passage dans des jardins et propriétés privées sans accord des habitants, grande proportion des compteurs, passage dans les parties communes de copropriétés sans accord et sans prévenir les syndicats de copropriété ;
- pose sans avoir été prévenu par la société sous-traitante, ni par courrier, ni par téléphone et pose contre l'avis des habitants ;
- arguments fallacieux sur le paiement de frais de relève spécifique variant de quelques dizaines d'euros à 3000 euros selon les équipes de pose ; sur une date butoir après laquelle cela deviendrait encore plus obligatoire qu'obligatoire !;
- déclarations des sous-traitants ou d' Enedis visant à tromper la compréhension et la vigilance des habitants ;
- passages multiples des sous-traitants sans prévenir de façon à épuiser moralement les habitants;⁴¹

Vous avez quoi à dire là dessus Monsieur? Rien ! Bon... alors la vie privée maintenant. Dès qu'ils sont branchés sur le réseau, les appareils créent une signature électronique qui peut se voir ensuite dans l'analyse d'une courbe de charge enregistrée à 10 minutes. Tout l'enjeu sera donc de savoir comment ne pas donner son accord pour que la courbe de charge ne soit pas enregistrée à 10 minutes et qu'elle ne sorte pas du compteur. Et donc Monsieur nous dit que l'on pourra aller sur un espace personnel sur internet pour cocher ou décocher une case afin de donner son accord. Et bien 23 % de la population n'a pas internet, et pour moi c'est un choix⁴². Et ensuite c'est un leurre puisque lorsque l'on accepte les « Conditions Générales de Ventes » de notre fournisseur en 2017, on accorde en même temps que les données relatives aux courbes de charges sortent du compteur ! Direct Energie vient de se faire réprimander sévère par la CNIL parce qu'ils récupéraient les courbes de charges de centaines de milliers de personnes sans accords réels!⁴³ Et puis subtilité, la CNIL exigeait que ce soit seule votre entreprise qui fasse la demande aux particuliers sur cette courbe de charge : alors pourquoi vos dispositions contractuelles autorisent les fournisseurs à faire cette demande qui eux l'ont tarabiscoté de façon telle au point de se faire taper sur les doigts ?

- Pourquoi ces données sont-elles importantes pour ce projet ? Demanda Sylvie

- On en vient aux raisons du déploiement reprit Pascale. Ce sont ces fameux objets connectés et la maison intelligente dont le compteur sera une pièce maîtresse. Votre patron d'EDF Marc Boillot explique que grâce au protocole IPV6 -c'est comme les adresses IP derrière vos ordinateurs, IPV6 qui a été mis sur le CPL G3, et bien c'est l'internet des objets dans la maison intelligente qui sera créée !⁴⁴ En somme Enedis sera en capacité d'entrer en relation avec tout le futur électroménager branché sur le réseau chez nous, électroménager qui sera équipé de puces reconnaissant ce CPL G3. Et pour obtenir notre accord pour contrôler cela à distance, on nous dira que c'est pour la transition énergétique et on nous fera des réductions sur notre abonnement.⁴⁵ Hé ! C'est pas un délire de toute puissance qu'ils ont vos patrons ?

- Et les données dans cela ? répéta Sylvie.

- Pour répondre à ta question Sylvie, comme l'a dit Odile, les objets connectés vont avec le

41 <https://ccaves.org/blog/communiqués-de-presse-procedures-en-justice/>

42 INSEE 2013- Note aux communes : <https://www.artemisla-lawyers.com/fran%C3%A7ais/publications-et-interventions/compteurs-linky/>

43 <https://www.cnil.fr/fr/direct-energie-mise-en-demeure-pour-une-absence-de-consentement-concernant-les-donnees-issues-du>

44 « C'est la seule technologie qui permette de réaliser l'internet des objets dans la maison grâce à sa capacité à transporter l'IPV6. ». Interview de Marc BOILLOT, Président de l'Alliance G3. Par Actu-SmartGrids 24 février, 2015

45- sur cette stratégie commerciale et sur la transition, Livre « Sexy Linky », Nicolas Bérard, journal L'Age de Faire

bigdata. Car en analysant les modes de vie, en récupérant des données de consommation, on se verra proposer des objets connectés ou des offres commerciales pour notre habitat, comme de nouveaux volets roulants. Et ces objets connectés enverront encore plus de données sur nos moindres actions du quotidien de façon à encore mieux nous proposer des offres, c'est une boucle. Tout le monde connaît la phrase de votre directeur Monsieur sur la question⁴⁶, mais moins celle du Directeur de Direct Énergie « *« si les consommateurs ne donnent pas leur accord (pour la remontée de leurs données) le compteur Linky ne servira pas à grand-chose, à part les relève à distance »*.⁴⁷ Donc tout va être fait pour obtenir cet accord. Le plus grave je trouve, c'est la conséquence sur le quotidien, si l'on accepte dans le flou, avec des offres commerciales qui vont nous faire miroiter des avantages, de donner ses données. Cela fait trois désagréments pour rester polie, car de 1 : si on donne notre accord pour transmettre la courbe de charge enregistrée à 10 minutes, alors on sera en capacité de voir si l'on a des volets roulants ou pas par exemple, grâce à leur signature électronique, et l'on se verra démarcher par des vendeurs ! De 2 : on va se voir proposer des tarifs de l'électricité variant potentiellement 30 fois par jour, alors soi-disant pour s'adapter à notre profil et nous aider à économiser, à moins consommer aux heures de pointes. Mais beaucoup ont des obligations de travail ou de famille et seront obligés de consommer même si cela est plus cher. Au Canada, le gouvernement vient d'abandonner ces tarifs variables car cela était discriminant pour les personnes avec faibles revenus qui seraient obligés de payer lorsque l'électricité à 19 heures sera plus chère par exemple. Faire varier les tarifs pour notre bien qu'ils disent, mais en fait, comme les fournisseurs en Angleterre, pour nous proposer les prix plus cher là quand tout le monde est obligé de consommer, donc ils augmenteront leurs revenus à eux !^{47bis}. Et de 3, c'est le potentiel contrôle de notre électroménager si on lâche sans trop faire gaffe notre accord. Alors là c'est un contrôle soit par le CPL G3 grâce au protocole IPV6 comme je viens de le dire, mais aussi cerise sur ce truc vert fluo, par l'Émetteur Radio Linky qui est une sorte de petit domino s'enfichant en bas du compteur. C'est une télécommande WIFI pouvant entrer en relation avec les brosses à dents connectées, les pommeaux de douche connectés et autres délires d'ingénieurs adolescent attardés. Et en plus cet ERL sera imposé ou fortement suggéré, aux plus précaires d'entre nous grâce à des délires comme ceux que vous avez cité tout à l'heure de vos copains de Capgemini à partir de 2019 : la technologie va aider les plus pauvres paraît-il.

- Pures sottises ! S'exclama Monsieur Machaïnd.

Etienne intervint :

- Le fait de s'éduquer à la sobriété énergétique et de favoriser les conditions pour cela, voire de proposer une tarification progressive et écologique, genre plus on consomme plus on paye avec un seuil de base, pourquoi n'avez-vous pas cherché cela Monsieur pour la transition Énergétique? Sans parler d'une campagne de communication qui aurait été bien moins chère que les 8 milliards d'euros probable de ce projet. Mais se baser sur la capacité des gens à apprendre et choisir en leur facilitant les conditions, cela doit rapporter moins c'est certain. Et puis on contrôle moins les résultats, les ingénieurs se sentiraient moins puissants que derrière leur écrans à gérer les paramètres de notre quotidien.
- Bon, j'en finis, enchaîna Pascale. Vous voyez que lorsque l'on met en perspective les trois façons qu'a le compteur linky de nous suggérer en permanence des actions en notre quotidien : 1-achat de matériel, 2-gestion de l'électricité selon des tarifs continuellement changés, et 3-gérer potentiellement à notre place via l'ERL et le G3 ; l'on se rend compte que cette technologie va nous suggérer, nous inciter, voire nous ordonner l'air de rien si

46 Directeur d'ENEDIS, P. Monloubou, dans le Journal du Net en 2016 : « *Nous sommes désormais un opérateur de big data qui va bientôt gérer 35 millions de capteurs connectés* ».

47- https://www.francetvinfo.fr/economie/six-questions-suscitees-par-l-arrivee-du-compteur-electrique-connecte-linky_1200515.html

47 Bis - <https://www.telegraph.co.uk/news/2018/07/30/smart-meters-will-let-companies-change-cost-electricity-every/>

on s'y laisse prendre, et je me dit qu'on peut m'enlever dans mon quotidien le plus immédiat une capacité de réfléchir à mes actions en rapport avec l'électricité. Les industriels, grâce aux données du bigdata qui récupère des infos sur nos moindres actes, et le compteur potentialise l'effet des autres capteurs, anticiperont mes actions, me suggéreront perpétuellement des actes à mener mais dans le sens de leurs intérêts commerciaux. Et à force de me suggérer perpétuellement des actions, par paresse on peut être tenté de se laisser porter par ces suggestions. Et donc amoindrir une capacité de choix personnel, de réflexion pour des actes simples de tous les jours, d'être libre et spontané dans ce que l'on fait. Cela amoindrira forcément aussi la capacité de prendre des décisions collectives, et cela arrangera bien les industriels ! La boucle est bien faite ! Pour ceux que cela intéresse - aller lire Eric Sadin dans le JDD⁴⁸ ou l'asso Pièce et Main d' Œuvre pour bien comprendre ce que cela crée dans la société.

- Justement, se lança Odile. Sylvie tu permet que je lise un extrait du dernier article de Sadin dans Libération du 22 octobre 2018? Et bien ce philosophe s'insurge contre cette intelligence artificielle, puisque selon lui, *« nous allons de plus en plus être entourés de spectres chargés d'administrer nos vies »*. Il s'oppose aux *« évangélistes de l'automatisation du monde que sont Emmanuel Macron et Cédric Villani avec leur plan d'intelligence Artificielle »*. Pour lui ces *« responsables politiques entendent profiter de l'IA pour instaurer une gouvernance automatisée de nombreux secteurs de la société »*. D'où l'importance, selon lui, *« de l'open data pour les gouvernements sociolibéraux qui comptent, grâce à la mise à disposition des données publiques, laisser au régime privé le soin d'organiser le cours des affaires collectives, entraînant une marchandisation de la vie publique »*. Ce Linky, et ce monde artificiel qu'on nous vend, relève donc bien d'un *« mode de rationalité technologique cherchant à optimiser toute situation, à satisfaire nombre d'intérêts privés et, au bout du compte, à faire prévaloir un utilitarisme généralisé »*.

Monsieur M pris machinalement un des verres devant lui, l'ausculta, l'air absent. Mme le Maire sentit qu'il fallait conclure et ne put s'empêcher d'évoquer cette histoire d'un collège et lycée parisien qui a obligé en 2018 tous ces élèves à être traçable en permanence grâce à un porte-clef bluetooth, afin de contrôler leur présence en cours, au CDI à la cantine, mais aussi partout en dehors de l'établissement pourvu que l'on dispose de l'application de géolocalisation qu'ont les professeurs et que les élèves soient à moins de 100 mètres⁴⁹. C'était tellement laid qu'elle ne sut réellement quoi en dire.

Elle se leva, et lança : *« bonne soirée, vous pouvez ne pas rallumer vos portables »*.

NDLR : Ce conseil municipal presque imaginaire est disponible sur le site du collectif du Vallon : <https://ccaves.org/blog/>

Des procédures en justice sont en cours, vos dons sont les bienvenus : collectifvallon@gmail.com

Par le Collectif du Vallon d'information sur les objets connectés, et l'Empaillé.

⁴⁸ Son livre : « La silicolinsation du monde » Ed . L'Echappée 2016

https://www.liberation.fr/futurs/2018/10/22/intelligence-artificielle-de-plus-en-plus-de-spectres-vont-administrer-nos-vies_1687106?fbclid=IwAR3TaZw71Cq4t9Nz2M2107YNAHdkqAJw1GGF_VEDm_LHzBzsrh-Bhrjlarjw

<https://www.lejdd.fr/Medias/Internet/Eric-Sadin-philosophe-et-ecrivain-Nous-defaire-de-la-fascination-pour-le-numerique-818953>

<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2017/01/06/31001-20170106ARTFIG00338-eric-sadin-la-silicolonisation-du-monde-nous-menera-du-reve-au-cauchemar.php>

⁴⁹ https://www.laquadrature.net/fr/new_school « établissement scolaire privé *Rocroy Saint-Vincent de Paul*, à Paris, a révélé un changement du *règlement intérieur* de l'établissement. À compter de la rentrée, chaque collégien et lycéen devra porter sur lui un porte-clef fourni à l'établissement par la start-up française *New School* et qui permettra de localiser l'élève via une puce Bluetooth intégrée. Voici le résultat de notre analyse juridique et technique de ce système, concluant à son illégalité »